



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
☎ 03.22.95.16.81
@ : secretariat@somme.fff.fr

Saison 2019/2020

COMMISSION TECHNIQUE

DETECTION DES JEUNES U13 (JOUEURS NES EN 2007)
« 2^e Tour »
« Concours Pôle Espoir de Liévin »

LIEU : STADE SOUFFLOT (Virgile Dufossé) terrain synthétique - rue le Corbusier AMIENS

DATE : Mercredi 04 décembre 2019

HORAIRE RDV : 15H30

50 (dont 7 GB) JOUEURS CONVOQUES

SC MOREUIL	<u>ROUILLARD Aaron* (GB)</u> – <u>VANDAMME Maxence (GB)</u> – COLOMBEL Mathis* (LD) – DEBRUYNE Olan (ATT) – DIMPRES Yoann* (MIL) – LESPINASSE Dorian (MIL) – LHEUREUX Quentin (ATT) – MILLON Pierre (DEF).
RC AMIENS	LELONG Raphaël (ATT) – LEROY Valence (DEF) – <u>MARCHAND Thiméo (GB)</u> – BATICLE Pierre (MIL) – NONED Lenny (MIL) – TABARY Esteban (MIL) – KONGO Noah (DEF) – VOIVIAU Gabriel (MIL).
JS QUEVAUVILLERS	LUGAN-JAMES Hugo (MIL) – YOUCEFI Noa* (DEF).
SC CONTY LOEUILLY	<u>POIRE Evan (GB)</u> .
FC AILLY SUR SOMME	PIGNON Arthur* (ATT) – DELIENS Basile (ATT) – HISEUX Gabin* (ATT) – DEVENDEVILLE Thomas (MIL AXE) – <u>FRANCOIS Swensy* (GB)</u> – LECLERC Mathis* (DC/MILDEF).
RC SALOUEL	QUADRAO Sacha (MIL) – CARNIAUX Arthur* (LD).
US DAOURS VBA	DUCAUROY Valentin (DEF) – DELABY Louis* (MIL).
ESC LONGUEAU	DELASSUS Arthur (MIL) – EL FENNIRI Ilyas (DC) – FORMOSA NZITA Rovive (ATT) – GRAIDI CHAM Seddine (MG) – LALLEMENT Noam (LD) – LOURDEL Maxence (LD) – NDONG AIOLOGHO Nolan (MD) – <u>OSSART Matys (GB)</u> – ROUSSEL Alan (DC/MIL) – ROUSSELIN Marius (ATT/MD) – NZI Shawn (MD/MG) – IDRISSE Isaac (MD/MG) – DIALLO Antoine* (LG).
AMIENS SC	<u>AGUIAR Nathanaël (GB)</u> – CORREIA Alvaro (DEF) – DANTIN Enzo (MIL EXC) – DIALLO Sulleymane (DEF/MIL) – GIACALONE Mattéo* (MIL) – GUERNOU Kais (MIL) – LAROUSSI Sabri (MIL) – MENAGER Thomas (MIL).
ENCADREMENT	SINOQUET Bernard – SEGALAN Yan – LOUALLE Sébastien (RC Amiens) – LHEUREUX Simon (Conty Loeuilly) – WARIN Thomas (GB) – CREPIN Morgan (USDVBA) – DIMPRES Stéphane (SC Moreuil) – LECRONIER Antoine (Ailly s. Somme) – LUGAN JAMES Sébastien (JS Quevauvillers).
	ABSENTS EXCUSES (Blessé) ABSENTS EXCUSES (UNSS)

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, M. Glavieux (Président du District), Pt Commission Technique, P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 - Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avvertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :

• de chaussures adaptées en fonction des terrains	• d'une gourde
• d'une paire de basket	• de son nécessaire de toilette
• d'un vêtement de pluie	